



6ème TOURNOI NATIONAL B DE L'AS-GUEUX-TINQUEUX



REGLEMENT

VENDREDI 27 février au DIMANCHE 1 mars 2026

| VENDREDI | | | SAMEDI | | | DIMANCHE | | |
|-----------------------|-------|------|---------------------|-------|------|---------------------|-------|------|
| A : Jeunes - 11 ans | 14h00 | 5 € | F : 500 à 1299 Pts | 8h15 | 10 € | L : 1100 à 1799 pts | 8h15 | 10 € |
| B : Doubles -2400 Pts | 14h30 | 2x6€ | G : 1300 à 1899 Pts | 9h30 | 10 € | M : 500 à 1099 pts | 9h30 | 10 € |
| C : 500 à 699 pts | 15h | 10 € | H : 500 à 899 Pts | 10h45 | 10 € | N : 1100 à 2200 pts | 10h45 | 10 € |
| D : 700 à 1199 pts | 15h15 | 10 € | I : 900 à 1599 Pts | 12h00 | 10 € | O : 500 à 799 pts | 12h00 | 10 € |
| E : 500 à 999 pts | 16h30 | 10 € | J : Open Dames | 13h15 | 5 € | P : 800 à 1399 pts | 13h15 | 10 € |
| | | | K : 1100 à 2400 pts | 14h00 | 12 € | Q : Open | 15h00 | 12 € |

ART.1: Ce tournoi est ouvert à tous les joueurs et joueuses licenciés (licence traditionnelle) F.F.T.T.
Tous les tableaux se déroulent selon les règles de la F.F.T.T.

ART.2 : Les parties de tous tableaux se joueront au meilleur des 5 manches.

ART.3: Les dames sont admises dans les tableaux au classement équivalent à la F.F.T.T. en fonction des points.

ART.4: Le pointage devra être fait au moins 30 minutes avant l'horaire de début du tableau. Le scratch sera prononcé 15 minutes après le début de l'épreuve.

ART.5: Une tenue et un esprit sportif seront de rigueur. Dans le cas contraire, les organisateurs, en accord avec le juge arbitre, se réservent le droit d'exclure tout joueur du tournoi (idem **ART.6**).

ART.6: Le joueur vainqueur est tenu de ramener le résultat ainsi que la balle à la table d'arbitrage. Tout joueur doit obligatoirement arbitrer la rencontre pour laquelle il est désigné ; en cas de refus, il sera simplement éliminé du tournoi sur l'ensemble des tableaux dans lesquels il s'est inscrit.

ART.7: Pour tous les tableaux, des poules de 2 ou 3 seront organisées. 2 joueurs seront qualifiés par poule. La compétition se déroulera ensuite par élimination directe. Le tableau A peut être en classement intégral en fonction du nombre de participants, le tableau B est directement à élimination directe.

ART.8: Les récompenses, d'un montant maxi de 4400€ peuvent être modifiées en fonction du nombre de participants.

ART.9 : Les droits d'inscription pour les règlements en lignes sont de 10€ pour tous les tableaux sauf tableau A Jeune et J Dames à 5€, Tableau B doubles à 12€ (2x6€) et tableaux K et Q à 12€

Règlement obligatoire en ligne via le lien helloasso :

<https://www.helloasso.com/associations/as-gueux-tinqueux-tt/evenements/tournoi-national-b-gueux-tinqueux-2026>

Tous les règlements sur place seront majorés de 2€ par tableau.

ART.10 : le vendredi inscription possible à 2 tableaux simple + 1 tableau double

le Samedi et le dimanche, Inscription possible dans 2 tableaux simples maximum par jour + un 3ème tableau sur place si élimination d'un des 2 premiers tableaux inscrit (inscription au 3ème tableau possible jusque 15 minutes avant le début théorique de celui ci)

Exception aux joueuses qui peuvent participer à 2 tableaux + Open Dame le samedi

ART.11: Les bordereaux d'engagements accompagnés des droits correspondants (chèque bancaire ou postal à l'ordre de l'AS Gueux-Tinqueux) devront parvenir au plus tard le **vendredi 28 février 2026** à:

Mr VELY Pascal

0669330507

tournoiasgttt@gmail.com

42 rue du capitaine Chesnais 51170 CHAUMUZY

ART.12: Inscription possible sur place en fonction des places disponibles (tableau B limité à 32 équipes; tableaux A, C, D et E à 60 joueurs; tableaux F à Q limités à 96 participants)

ART.13: Le tournoi est homologué sous le numéro:

ART.14: Les organisateurs pourront avec l'accord du juge arbitre apporter au présent règlement toutes les modifications nécessaires au bon déroulement de l'épreuve. Les réclamations ne seront recevables que par le juge arbitre qui, après examen immédiat, rendra les décisions qui seront sans appel.

ART.15: Le comité d'organisation décline toute responsabilité civile et pénale pour les accidents corporels et matériels ainsi que pour toutes disparitions d'effets personnels.

ART.16: Il n'y aura pas d'interruption lors des repas. Il y aura une buvette avec boissons, repas chaud ou froid sur place. Des hôtels partenaires avec tarifs joueurs seront proposés.

ART. 17: La compétition se jouera avec des balles 2 étoiles Nittaku fournies par le club, à partir des 1/2 finale l'organisateur fournira des balles 3 étoiles Nittaku. Les joueurs peuvent utiliser leur propre balle 3 étoiles Nittaku tout le long de la compétition.

ART. 18: Dans tous les cas de détérioration, les frais de réparation seront supportés par celui ou celle qui en est l'auteur.

ART. 19: Le juge arbitre du tournoi sera Mr. BARCELO Emmanuel JAN, assisté de Franck Denis JA3, Mathilde Ordonnez JA3

ART.20 : En cas de forfait non excusé ou d'absence non excusée, la Commission sportive fédérale appliquera l'article IV.202 des Règlements administratifs sur votre première partie non jouée et vous perdrez les points classement que vous auriez dû perdre si vous aviez participé et perdu cette partie. Remboursement de l'inscription sur demande.

ART.21 : Le tournoi se jouera sur 24 tables disposées dans le complexe sportif de Gueux

ART.22 : Les tirages au sort se dérouleront le vendredi 27 février 2026 à 13h au complexe sportif de Gueux, conformément à l'article IX.111 des Règlements sportifs.

